

EST-CE QUE VOUS CONNAISSEZ TOUTES LES FORMES DE VIOLENCE?

1 La négligence

C'est l'absence de prise en considération des besoins physiques, psychologiques et affectifs.

2 Violence psychologique

Elle correspond à toute forme d'agression verbale et psychologique qui affecte le bien-être émotionnel, comme les menaces, les insultes, les humiliations, les moqueries ou la séquestration.

3 Violence physique

Elle comprend les coups, les coupures, les brûlures, les mutilations, les secousses ou le passage à tabac... intentionnels et non-intentionnels qui peuvent provoquer des séquelles physiques graves voire la mort.



4 Abus sexuel

Suppose la soumission à des comportements sexuels dans un contexte d'inégalité de pouvoir, habituellement à travers la tromperie, la force, le mensonge ou la manipulation. Ses conséquences sur le développement et le bien-être émotionnel, psychologique et psychosexuel de la victime sont très graves et peuvent s'inscrire durablement dans le temps.

5 Harcèlement au travail ou mobbing

Se réfère à l'action harcelante d'une ou plusieurs personnes qui provoque la peur, la terreur, la dépréciation ou le découragement chez une autre personne à travers des actes négatifs et hostiles, sur le lieu de travail ou en dehors, de la part de groupes sociaux externes, des collègues, des subalternes ou des supérieurs.

6 Cyberharcèlement (cyberbullying)

C'est une forme de harcèlement qui implique l'usage de téléphones mobiles (messages textes, appels, clips vidéo), d'Internet (email, réseaux sociaux, messagerie instantanée, chat, pages web) ou d'autres technologies d'information et de communication pour harceler, vexer, insulter, menacer ou intimider délibérément quelqu'un.



7 Torture et traitements inhumains ou dégradants

Correspond aux actes de violence qui ont pour but d'obliger la personne à avouer quelque-chose ou à sanctionner un comportement illégal ou criminel en dehors du cadre de la loi.

8 Pratiques néfastes ou violence communautaire

C'est le nom donné à certaines formes de violence courantes dans certaines sociétés, cultures ou traditions et qui sont jugées comme contraires au respect des femmes et de leurs droits, telles que les mutilations génitales féminines, les stérilisations forcées ou le mariage forcé.

9 Victimisation secondaire ou re-victimisation

Il s'agit du mauvais traitement exercé envers les femmes victimes d'une première agression. La victimisation secondaire est la conséquence directe ou indirecte des déficits (qualitatifs ou quantitatifs) des interventions d'organismes responsables et aussi des actions malavisées des autres individus impliqués.



Vous pouvez renseigner sur le Système de Protection Interne et signaler tout incident par :

Madrid:

Tel: 91 386 06 43

proteccion@proyectoesperanza.org

Barcelona:

Tel: 681 06 40 26

proteccio@adoratrius.cat

Ou bien via des boîtes à lettres physiques activées à cet effet dans les différents sièges.